

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

100 % C.E.A.



UBER Pénit :

Quand la pénitentiaire devient chauffeur du médical

Le 8 août 2026, une extraction d'urgence est déclenchée en début d'après-midi. Deux collègues ESP prennent en charge un de nos pensionnaires et l'escorte jusqu'au CH de Bergerac.

Une fois sur place, après examen, le verdict tombe : Bergerac n'est pas compétent et décide d'un transfert vers Périgueux.

Jusque-là, rien d'exceptionnel.

Là où l'absurde commence, c'est que ce transfert est programmé...pour le lendemain matin.

Nos collègues de l'après-midi, une fois relevés par la garde statique, rentrent donc à l'établissement. Le 9 août 2026, dès la première heure, deux autres collègues ESP repartent à Bergerac afin d'accompagner en ambulance privée, ce même détenu jusqu'à Périgueux, où il doit être opéré.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ???

Encore un exemple concret où l'organisation médicale prime sur les contraintes pénitentiaires. Peu importe que nos effectifs soient déjà insuffisants (et le seront encore plus), peu importe les difficultés quotidiennes rencontrées par les agents : il semble plus facile de mobiliser plusieurs équipes pénitentiaires sur deux journées que d'organiser un transfert de manière cohérente.

Le SPS-CEA demande la création d'une véritable équipe ESP, avec des effectifs dédiés, et non un dispositif constitué en puisant dans les effectifs déjà existants, comme c'est actuellement le cas.

Une telle équipe doit être, ou aurait dû être mise en place avec des agents supplémentaires ou à travers une refonte complète de l'organisation des services.

A ce jour, chaque extraction mobilise des collègues issus des brigades 13 H et affaiblit immédiatement les effectifs présents sur le CD Mauzac.

La sécurité des Personnels, de l'établissement et des personnes détenues ne peut être sacrifiée au nom d'une organisation improvisée.

Le bureau local SPS-CEA

CD MAUZAC

le 11.08.2026